



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU TCI

Samedi 26 Novembre 2022

A 14h00 le quorum est atteint, l'assemblée générale peut délibérer valablement.

1. Rapport moral :

Le rapport d'activité pour la saison 2021/2022 a été présenté en séance.

Vote du rapport moral :

Approbation à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

2. Rapport financier :

Le bilan financier de la saison 2021/2022 a été présenté en séance.

Le budget prévisionnel pour la saison 2022/2023 a ensuite été présenté en séance.

Question : Qu'est ce que la réserve ?

Réponse : C'est la somme qui revient au club. Ce serait la somme qui resterait si le club cessait son activité.

Vote du rapport financier 2021/2022

Approbation des comptes 2021/2022 à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Vote du Budget 2022/2023

Approbation du budget 2022/2023 à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

3. Projet Sportif 2022/2023 et projet d'équipement

Le projet sportif pour la saison 2022/2023 a été présenté en séance.

Vote du projet sportif 2022/2023

Approbation du projet sportif 2022/2023 à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

4. Evolution du règlement intérieur

a. Désinscription :

Proposition : En cas de désinscription après la création de la licence, celle-ci reste due à la FFT. Elle ne pourra donc faire l'objet d'aucun remboursement. Le coût de la licence reste à la charge de l'adhérent.

Question : En cas de certificat médical ?

Réponse : En cas d'absence de certificat médical => pas d'émission de licence.

VL

GA



Question : Ce n'était pas déjà le cas ?

Réponse : Non, le club remboursait tout jusqu'à présent.

b. Pénalités en cas de rejet de paiement (chèque/virement)

Proposition : *Pénalités sur les rejets de chèques et de prélèvement : Une refacturation forfaitaire de 10€ par rejet sera appliquée à l'adhérent.*

Question : Mais si le rejet est lié à problème de solvabilité ?

Réponse : Ce ne sont pas des problèmes de solvabilité, mais surtout des changements de banques...

Question : Comment se fera la facturation ?

Réponse : Elle sera appliquée au moment de la régularisation du règlement.

Vote des nouvelles clauses à ajouter au règlement intérieur:

Approbation à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

5. Questions diverses :

Remarque/échange : Bravo, le club a atteint un stade, à maintenir avec des emplois plus pérennes car actuellement l'équipe dirigeante s'appuie sur des bénévoles pour toute la gestion.

Maintenir cette dimension : vie du club, bons résultats sportifs... et à venir nouveau club house...

Remise en place des événements conviviaux : galette des rois...

Remarque/échange : Parfois il peut être compliqué de réserver des terrains.

Réponse : 1 terrain de libre à la réservation tous les jours sauf le mercredi entre 18h et 20h, mais parfois ce terrain est réservé par d'autres adhérents. Le we pas de souci. A venir l'investissement sur 2 cours des 4 pavés avec un revêtement tous temps qui permettra plus de disponibilités.

Question : pourquoi ne pas limiter les réservations pour une famille de 4 adhérents car parfois ils peuvent réserver 2h ?

Réponse : On ne peut pas, chacun paie sa cotisation. De plus, impossible au niveau informatique...

Question : Avez-vous prévu un resurfaçage du mur ?

Réponse : En discussion, projet à venir sur cet espace.

Question : Existe t'il des tournois pour les personnes "plus âgées"?

Réponse : Il y a des tournois pour toutes les catégories d'âges.

Question : Organisez-vous des tournois en double ?

Réponse : Peu de tournois en double car ils sont difficiles à organiser (4 personnes disponibles en même temps). Plutôt en loisir. Le club n'en organise pas.

W GN



6. Election du Comité Directeur :

Renouvellement de 3 membres et 1 nouvel entrant dans l'équipe :

Géraldine Moro : se représente.

Fabrice Rakotondravelo : se représente.

Guillaume Philippon : se représente.

Guillaume Aubert : nouveau membre

Approbation à l'unanimité du renouvellement de ces membres du Comité Directeur pour 3 ans et de l'arrivée du nouveau membre.

La présidente clôt l'Assemblée et le nouveau Comité Directeur se réunit ensuite.

La secrétaire : Géraldine Moro

La présidente : Virginie Léonard